

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le MARDI 21 mars 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 400 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.

Le MARDI 21 mars 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que lui soit renvoyé le rapport de la Banque du Canada pour l'exercice de 1943.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.

Le VENDREDI 28 juillet 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le Bill n° 91, Loi concernant les banques et les opérations bancaires, et convient d'en faire rapport avec modifications.

Le Comité a ordonné la réimpression dudit Bill n° 91, tel qu'il a été modifié.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.

Le SAMEDI 29 juillet 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le Bill n° 131, Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec, et convient d'en faire rapport avec modifications.

Le Comité a ordonné la réimpression dudit Bill n° 131, tel qu'il a été modifié.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.